

TENUE ET MATÉRIELS OBLIGATOIRES À LA RENTRÉE

1. Tenue et matériel professionnels

Le Centre de Formation est un lieu de travail au même titre que l'entreprise où les règles d'hygiène corporelle sont une exigence majeure des usages du métier mais également où une **tenue vestimentaire correcte, propre, décente et adaptée**.

Les vêtements troués, les jeans troués, les pantalons de type « baggy » sont interdits

Le port des chaussures de sports, de short de sport et/ou du survêtement sont strictement réservés aux séances d'EPS et strictement interdits en dehors des séances de sport

Le port de la casquette ou tout autre couvre-chef est interdit dans les bâtiments du CFA

Toutes les tenues excentriques, les vêtements ou parures faisant l'apologie de produits stupéfiants sont à proscrire

Le tee-shirt, le pull doit être assez long pour ne pas laisser le ventre apparent. Les décolletés plongeants sont interdits.

Les mini-shorts et les mini-jupes sont interdits

Les piercings et les boucles d'oreilles sont fortement déconseillés pour des raisons sanitaires et de sécurité

Tous les livres seront commandés et donc à régler au CFA Louis Prioux. (montant exact communiqué le jour de la rentrée, prévoir un chèque)

Renseignements au 03 29 79 47 13 : Anita Benito

POUR TOUS les apprentis de 1^{ère} année CAP	manuel recommandé pour le livre de P.S.E (environ 14 €)	
PAR SPÉCIALITÉ et ce dès le 1^{er} stage au CFA		
MÉCANIQUE AUTOMOBILE	1 tenue de travail et des chaussures de sécurité	<i>voir photo ci-après</i>
	manuel recommandé livre de mécanique (environ 20 €)	
CARROSSERIE	1 tenue de travail et des chaussures de sécurité	<i>voir photo ci-après</i>
PEINTURE EN CARROSSERIE	1 tenue de travail, des chaussures de sécurité et un lot de combinaisons de peinture jetable	
BOULANGERIE	manuel recommandé livre boulangerie (environ 30 € pour les CAP et 90 € pour les BP)	- 1 veste de cuisine ou - 1 tee – shirt blanc - 1 pantalon professionnel - 1 tablier - 1 paire de chaussures de sécurité
PÂTISSERIE	manuel recommandé livre pâtisserie (environ 30 €)	
CHOCOLATERIE	manuel recommandé livre chocolaterie (environ 35 €)	
BOUCHERIE, CHARCUTERIE	manuel recommandé livre boucherie (environ 28 €)	
	manuel recommandé livre charcuterie (environ 22 €)	
CUISINE	manuel recommandé livre de cuisine (environ 40 €)	<i>voir photo ci-après</i>
COIFFURE	manuel recommandé livre de coiffure (environ 200 €) valable aussi bien pour les CAP que les BP	

1.1 Tenue professionnelle pour les métiers de bouche et la cuisine



CHAUSSURES BLANCHES POUR LA
BOULANGERIE



CHAUSSURES NOIRES POUR LA BOUCHERIE,
LA CUISINE ET LA PÂTISSERIE



1.2 Tenue professionnelle pour la filière carrosserie – peinture en carrosserie et Mécanique automobile



COMBINAISON DE PEINTURE JETABLE

2. Enseignement général et enseignement technique théorique

- ⇒ Une trousse complète (stylos 4 couleurs, gommes, ciseaux, taille crayons, colle etc...)
- ⇒ 3 surligneurs (1 rose - 1 vert - 1 jaune)
- ⇒ 1 boîte de 12 crayons de couleurs
- ⇒ 1 calculatrice : CASIO collègue sauf la section BAC PRO : CASIO GRAPH 25 + Pro
- ⇒ 1 clé USB
- ⇒ 1 classeur format A4 avec intercalaires, feuilles et pochettes plastiques

3. Education physique et sportive

1 short, 2 paires de chaussures de sport (dont une réservée exclusivement pour le gymnase), 1 survêtement, 1 vêtement de pluie, raquette de tennis de table.

D'une façon obligatoire, la tenue d'E.P.S., la tenue et le matériel professionnels et toutes les affaires de classe devront être disponibles à chaque stage.

Tout apprenti n'ayant pas ses tenues et ses affaires de classe sera exclu de cours et sanctionné.

4. Casier Individuel

Un casier est à disposition de l'apprenti en début de chaque stage. Afin d'éviter la perte ou le vol de matériel ou objets personnels, dont l'établissement ne peut en aucun cas être responsable, ce casier devra obligatoirement être muni d'un **cadenas fourni par l'apprenti** qui devra le récupérer à chaque fin de stage.

En cas de perte de clés l'établissement procédera alors à l'ouverture forcée du casier.

5. Internat

Deux régimes scolaires sont proposés à l'apprenti : Demi-pension – Internat

L'inscription est valable pour l'année scolaire et peut uniquement être modifiée sur demande écrite des parents ou de l'apprenti majeur autorisé au début de chaque semestre.

Trousseau d'internat

Fourni par l'établissement	A fournir par l'apprenti pour un lit d'1 personne 90 × 190
1 couette	Drap housse
1 matelas	Housse de couette
1 oreiller et sa housse de protection	Taie d'oreiller
	Housse protection matelas

En cas d'oubli, la facturation d'une location sera systématique à savoir :

Housse de couette :	5,00 €
Taie d'oreiller :	2,00 €
Drap housse :	3,00 €
Housse de protection :	3,00 €

Chaque chambre dispose d'une clef remise à son occupant et qui la rendra en fin de semaine, toute perte de clef sera facturée 130 €.

6. Assurance

Tous les apprentis devront être couverts en cas de dommage causé aux tiers par une assurance responsabilité civile, personnelle ou du répondant légal.

DOSSIER D'INSCRIPTION

A FOURNIR OBLIGATOIREMENT LE 1^{er} JOUR DE RENTRÉE

APPRENTI(E)S DE 1^{ère} ANNÉE

- Règlement de la pension : ci-joint mandat de prélèvement SEPA et à rendre **impérativement** le jour de la rentrée
- Règlement pour les livres
- Frais administratifs : 80 €
- Photocopie des bulletins de notes de la dernière année scolaire (sauf pour les apprentis déjà présents l'année précédente)
- Un certificat de scolarité de la dernière classe fréquentée et N° I.N.E. (sur les bulletins de notes)
(sauf pour les apprentis déjà présents l'année précédente)
- Copie de la carte d'identité recto-verso
- Les autorisations de sortie, de soins et une décharge de transport à viser par le Responsable Légal
- La fiche de renseignements concernant l'apprenti
- 2 photos d'identité (mini-photos interdites) portant au dos le nom et le prénom de l'apprenti(e)
(sauf pour les apprentis déjà présents l'année précédente)
- L'attestation d'assurance responsabilité civile personnelle ou du répondant légal
- Copie d'attestation de droit CPAM ou MSA
- 1 Relevé d'Identité Bancaire

SERONT FOURNIS PAR L'ETABLISSEMENT AU PREMIER STAGE :

- Un livret d'apprentissage (en cas de perte il sera facturé 10 €)
- 1 attestation d'apprentissage (équivalent certificat de scolarité) pour l'année **(aucun duplicata ne sera délivré)**
- 1 carte de cantine (en cas de perte elle sera facturée 10 €)

APPRENTI(E)S AYANT SIGNÉ UN CONTRAT SUR 1 AN : CAP SUR 1 AN OU Mention Complémentaire

- Règlement de la pension : ci-joint mandat de prélèvement SEPA à compléter
- Frais administratifs : 40 €
- 1 Relevé d'Identité Bancaire
- Renouveler l'assurance Responsabilité Civile
- Copie d'attestation de droit CPAM ou MSA
- 1 Relevé d'Identité Bancaire
- Photocopie de l'attestation de recensement pour les moins de 18 ans, journée d'appel pour les plus de 18 ans**
- Fournir le relevé de notes du diplôme envoyé par le Rectorat OU la copie du diplôme**
- 2 photos d'identité
- Photocopie recto-verso de la carte d'identité

TRANSPORT

Deux bus spéciaux C.F.A. sont mis à la disposition des apprentis **le 1er jour et le dernier jour du stage.**

Dispositions concernant les usagers (Extrait de l'arrêté du 11.06.76 relatif à la sécurité et à la discipline dans les véhicules affectés aux circuits spéciaux de transport d'élèves et d'apprentis) :

- Une discipline et une tenue exemplaire pendant le trajet.
- Le respect des dispositions de sécurité, avant, pendant et après le trajet (affichés dans le véhicule).

A noter qu'il est interdit de fumer.

Des sanctions seront prises aussitôt que l'utilisateur aura contrevenu aux dispositions présentes (sous forme d'avertissement, d'exclusion temporaire de l'établissement, voire d'exclusion définitive).

- Dégradations : sous la responsabilité des parents si l'utilisateur est mineur, sous sa propre responsabilité s'il est majeur.
- La responsabilité des parents est engagée avant, pendant et après le transport.

Le C.F.A. ne peut être en aucun cas tenu responsable du mode de transport emprunté par l'apprenti à l'aller comme au retour et des conséquences qui en suivraient.

BUS SPÉCIAUX CFA

Toutes les semaines		Ligne 1	
		1 ^{er} jour	Dernier jour
Verdun	Gare Routière	9 h 45	13 h 10
Nixeville	croisement principal	10 h 00	12 h 55
Souilly	arrêt du bus	10 h 10	12 h 45
Issoncourt	arrêt du bus	10 h 20	12 h 35
Erize la Petite	arrêt du bus	10 h 25	12 h 30
Naives devant Bar	arrêt du bus	10 h 35	12 h 15
Bar le Duc	CFA	10 h 45	12 h 10
Semaines C1		Ligne 2	
ATTENTION pour les semaines A et B pas de bus pour Longuyon et Longwy		1 ^{er} jour	Dernier jour
Longuyon	Gare SNCF	8 h 00	14 h 55
Longwy	Gare routière	8 h 30	14 h 25
Haucourt	Centre rue V. Hugo (arrêt Musset)	8 h 37	14 h 18
Villers la Montagne	Château d'eau (arrêt Villers RN)	8 h 40	14 h 15
Audun le Roman	Eglise (côté D 156)	8 h 55	14 h 00
Piennes	Café de Metz	9 h 05	13 h 50
Boulogny	Place de la Mine	9 h 10	13 h 45
Etain	Centre	9 h 25	13 h 30
Verdun	Gare routière	9 h 45	13 h 10
Nixeville	croisement principal	10 h 00	12 h 55
Souilly	arrêt du bus	10 h 10	12 h 45
Issoncourt	arrêt du bus	10 h 20	12 h 35
Erize la Petite	arrêt du bus	10 h 25	12 h 30
Naives devant Bar	arrêt du bus	10 h 40	12 h 15
Bar le Duc	CFA	10 h 45	12 h 10

ATTENTION : Certaines lignes de bus pourraient être supprimées si l'effectif était inférieur à 10

AUTORISATION DE SORTIE

A compléter obligatoirement et à joindre au dossier d'inscription le 1^{er} jour de rentrée

Je soussigné(e) M., Mme....., responsable légal, autorise l'apprenti(e) à participer à toute activité organisée par l'Etablissement (voyage, visite, spectacle, activité sportive extra scolaire etc...) et dégage l'Etablissement de toute responsabilité en cas d'accident qui surviendrait au cours de cette activité.

Fait à Le

Signature du responsable légal

AUTORISATION DE SOINS

A compléter obligatoirement et à joindre au dossier d'inscription le 1^{er} jour de rentrée

En cas de nécessité (maladie ou accident), je demande que le nécessaire soit fait dans l'intérêt de l'apprenti(e), y compris le transfert dans un hôpital le plus proche ou une intervention chirurgicale.

NOM :

PRÉNOMS :

MÉTIER :

N° SÉCURITÉ SOCIALE :

Fait à Le

Signature du responsable légal

TRANSPORT

A compléter obligatoirement et à joindre au dossier d'inscription le 1^{er} jour de rentrée

Le C.F.A. ne peut être en aucun cas responsable du mode de transport emprunté par l'apprenti à l'aller comme au retour et des conséquences qui en suivraient.

Fait à Le

Signature du responsable légal

AUTORISATION DE SORTIE DE L'INTERNAT POUR LES APPRENTIS MAJEURS

Je soussigné(e) Monsieur / Madame
employeur de l'apprenti(e)

autorise la sortie libre du mercredi soir dans les horaires fixés par le règlement du CFA Louis Prioux.

Il est bien entendu que cette sortie est sous l'entière responsabilité de l'apprenti(e). Le CFA Louis Prioux se trouve donc déchargé de toutes responsabilités.

La consommation d'alcool ou de toutes substances illicites interdites par le règlement entraînerait une exclusion immédiate. Le règlement du CFA reste en vigueur lors de ces sorties.

Fait àLe

Cachet et signature de l'employeur

Signature de l'apprenti

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE (diffusion, publication, reproduction ou commercialisation)

Je soussigné(e) Monsieur / Madame.....
autorise le personnel du CFA Louis Prioux à photographier l'apprenti(e) dans
le cadre de sa formation.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise le CFA @uropéen Louis Prioux à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la formation.

Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par le CFA @uropéen Louis Prioux sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, pour un territoire illimité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports d'enregistrement numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux, autre.

Le bénéficiaire de l'autorisation (le CFA Louis Prioux) s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que je ne suis pas lié(e) par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Fait à

Le

Signature
(précédée de la mention « Lu et Approuvé »)